Bureau indépendant de l'évaluation

FIDA
Investir dans les populations rurales

Numéro 135, Novembre 2018

profil

@FIDA/M. Kodjo

Évaluation de la stratégie et du programme de pays du FIDA au Burkina Faso

Le rôle prépondérant de l'agriculture dans l'économie burkinabé est indéniable: près de 80% de la population active travaille dans le secteur agricole et contribue pour 30% environ au produit intérieur brut (PIB). Durant la période de l'évaluation menée par le Fonds international de développement agricole (FIDA), de 2007 à 2017, le Gouvernement du Burkina Faso (ci-après, le Gouvernement) avait placé le secteur agricole au rang des priorités, et de nombreux financements extérieurs avaient été mobilisés pour accompagner les efforts nationaux de développement agricole. Le FIDA est l'un des partenaires financiers majeurs du Burkina Faso depuis 1981, où il a financé 14 projets, à hauteur d'environ 276,7 millions d'USD, pour un coût total de 548,4 millions d'USD (en tenant compte des autres sources de financement). Cette première évaluation de la stratégie et du programme de pays réalisée par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) au Burkina Faso vise à améliorer le partenariat entre le FIDA et le Gouvernement aux fins de la réduction de la pauvreté rurale. Le volume des financements du FIDA sur la période évaluée atteint 197 millions d'USD, soit 71% du montant total des financements depuis 1981.

CONSTATS PRINCIPAUX DE L'ÉVALUATION

Sur la période évaluée, les projets mis en œuvre ont été pertinents en termes d'objectifs et d'approches, même si certains se sont avérés complexes par rapport aux réalités locales. Le caractère volontaire des demandes d'appui aux microentreprises et la trop grande dispersion des interventions sur plusieurs régions ont réduit respectivement la pertinence du ciblage et la capitalisation des effets sur la durée. Cependant, les résultats obtenus demeurent assez encourageants dans les domaines suivants: i) accroissement de la production agricole, grâce à l'introduction de pratiques agricoles améliorées et de gestion durable des terres; ii) augmentation des revenus et diversification des sources de revenu; iii) renforcement du capital social, grâce à une meilleure organisation des acteurs ruraux.

Toutefois, le portefeuille de projets n'est pas parvenu à faciliter, pour les catégories rurales défavorisées (jeunes et femmes notamment), un accès sécurisé au foncier rural

et la mise en place de mécanismes d'accès durable au microcrédit. Par ailleurs, les actions de gestion environnementale ont été relativement importantes mais essentiellement centrées sur les ressources naturelles de production végétale. S'agissant de l'égalité femmes-hommes, les actions menées ont contribué à augmenter le pouvoir économique des femmes bénéficiaires, mais de nombreux progrès restent à accomplir pour atténuer de manière significative les contraintes socio-culturelles.

Au plan stratégique, le partenariat a été renforcé entre le FIDA et le Gouvernement par les ministères en charge de la coopération et celui en charge de l'agriculture, ainsi qu'avec les organisations professionnelles paysannes. Les autres partenariats techniques et financiers se sont avérés solides pour les cofinancements, mais fragiles sur les aspects techniques. Par ailleurs, certaines possibilités de concertation sur les politiques n'ont pas été saisies pour consolider les stratégies et interventions axées sur le développement de la petite exploitation familiale (allocation budgétaire minimale, accentuation de la recherche-développement sur les spéculations favorables aux ruraux pauvres, accès au crédit, etc.). D'autre part, les moyens pour mettre en œuvre le plan de gestion des savoirs prévu dans le programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) du Burkina Faso de 2012 ont été insuffisants.

Enfin, l'évaluation a relevé que des changements positifs et durables dans le secteur agricole au Burkina Faso ne peuvent être envisagés que dans le cadre d'interventions bien planifiées (à moyen et à long terme) qui: i) découlent d'analyses approfondies faites avec les diverses parties prenantes; ii) se fondent sur des approches harmonisées et des actions complémentaires; iii) reposent sur la capitalisation des divers projets, l'instauration d'une culture d'apprentissage mutuel et les enseignements tirés de l'expérience.

BURKINA FASO EN CHIFFRES

Population: **18,6 millions d'habitants (2016)**

Proportion de la population rurale: **69,3% (2016)**

PIB (en milliards d'USD): **11,7(2016)**

PIB par habitant (en USD courants): **620 (2016)**

Taux de croissance annuel du PIB: **6,3% (2016)**

Proportion du secteur agricole dans le PIB: **30,8 (2016)**

Incidence de la pauvreté nationale: **40,1% (2015)**

Indice de développement humain: **0,4 (2016), 185e rang mondial**

Espérance de vie à la naissance: **58,9 (2016)**

Accès à une source d'eau améliorée (% de la population rurale): **75,8 (2016)**

Sources: Banque mondiale; Institut national de statistique; Programme des Nations Unies pour le développement

Recommandations

- **Recommandation 1:** Le FIDA et le Gouvernement doivent concentrer sur la durée les interventions dans trois à quatre régions prioritaires. Elles doivent inclure la mise en place d'un système performant: i) de suivi qui collecte périodiquement des données sur les indicateurs de résultats et de changements; ii) d'évaluation pour mesurer les impacts des actions et tirer les enseignements qui en découlent.

- **Recommandation 2:** Le FIDA et le Gouvernement doivent poursuivre l'approche filière, en prenant en compte des spéculations favorables aux petits producteurs pauvres et en garantissant l'accès effectif aux services et appuis offerts à tous les acteurs. À ce titre, le recensement des mécanismes pour un accès durable des petits producteurs au crédit doit figurer parmi les priorités.

- **Recommandation 3:** Le FIDA et le Gouvernement doivent poursuivre et accentuer les actions de gestion durable des ressources de production végétale dans les régions prioritaires retenues, et envisager des actions sur les autres ressources (aires de pâturage, forêts, nappes phréatiques), en synergie avec les autres partenariats techniques et financiers.

- **Recommandation 4:** Le FIDA devra accroître son efficacité en matière de concertation sur les politiques en accompagnant le Gouvernement, d'une part, dans sa politique de promotion des filières favorables aux pauvres et, d'autre part, dans l'accès aux ressources productives, notamment foncières, par les catégories défavorisées.

- **Recommandation 5:** Le FIDA devra élaborer et mettre en œuvre un plan opérationnel de capitalisation et de gestion des savoirs des interventions du portefeuille. Par ailleurs, le Gouvernement, avec l'appui du FIDA, devra améliorer son système national de gestion des savoirs et de suivi de l'ensemble des interventions du secteur rural.

Informations complémentaires:

Burkina Faso, Évaluation de la stratégie et du programme de pays, Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, Via Paolo di Dono, 00142 Rome, Italy | www.ifad.org/evaluation | e-mail: evaluation@ifad.org | www.twitter.com/IFADeval | www.youtube.com/IFADevaluation